

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 12

Artikel: Rencontre de deux Vaudois : dans les plaines de l'Illinois
Autor: Chatelanat, Aloïs
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le système proportionnel.

Sous ce titre, nous recevons les lignes suivantes :

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques jours, je n'entends de tous côtés que des critiques amères au sujet du dernier mode proposé par nos comités politiques, pour l'élection des députés au Grand Conseil. De tous côtés j'en entends signaler les déficiences, la bizarrerie et exprimer l'espoir que les Lausannois seront assez intelligents pour le mettre désormais au rang des vieilles lunes.

Quant à moi, je ne m'en suis guère préoccupé ; je n'ai point cherché le plus grand commun diviseur, et le quotient, le fameux quotient, n'a point troublé mon sommeil. Je ne donnerai jamais dans aucun système entravant ma liberté de citoyen et d'électeur. Aussi, cette fois, ai-je composé ma liste en prenant dans les divers partis les candidats de mon choix.

Comment ! par une combinaison impossible, on voudrait me forcer à céder le pas à mes adversaires !... Mais c'est vraiment inadmissible. Un exemple :

Voilà deux partis, le parti A et le parti B.

Le parti B, auquel j'appartiens, représente mes idées politiques, idées qui, selon moi, sont les meilleures, et qu'il est de mon devoir de défendre par dessus tout.

Le parti A, au contraire, est complètement opposé au mien ; il émet des théories que j'estime être en contradiction avec les vrais intérêts du pays : n'est-ce pas de mon devoir de bon citoyen de les combattre et de les repousser vigoureusement ?... Certainement, et je commettrais une faute, une inconséquence, en usant de la proportionnelle à leur profit.

Mais, monsieur, que diriez-vous d'un général qui, après s'être mis en mesure de défendre une ville assiégée ouvrirait tout à coup les portes à l'ennemi, au nom... de la proportionnalité ?... Vous le mettriez immédiatement à pied, j'aime à le croire.

Moi aussi. Que chacun combatte donc pour la cause qu'il estime la meilleure.

Voilà, à mon avis, la seule manière logique de procéder en matière électorale.

J'aimerais beaucoup savoir ce que vous en pensez, cher Conteur....

Oh ! mille fois pardon, ma question est quelque peu indiscrete. Aussi je m'empresse de la retirer et me borne à vous renouveler les sympathies d'un de vos plus anciens abonnés.

Diable, il n'y va pas de main morte le monsieur aux trois étoiles, et nous ne sommes guère tenté d'entrer en lice ; ce n'est d'ailleurs point ce que nos lecteurs attendent du Conteur Vaudois.

Tout ce que nous nous permettrons de dire ici, c'est que le système du quotient électoral n'est point l'idéal en la matière. Néanmoins, pour ce qui nous concerne, ce serait faire preuve d'ingratitude que de ne pas reconnaître

qu'il a eu, dans ce premier essai, son côté gêné ; il s'est vraiment montré bon prince.

L'Evangile nous dit quelque part :

« On donnera à celui qui a déjà, et il aura encore davantage ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. »

Eh bien, le quotient électoral n'a point procédé dans ce sens, au contraire : A celui qui avait peu, il a donné, même au-delà de toute espérance ; et, d'un autre côté, il a ôté à celui qui avait beaucoup.

Tout fait donc présumer que plusieurs lui en tiendront bon compte.

Rencontre de deux Vaudois

dans les plaines de l'Illinois.

Dzerain, Dzerau
Carin, Careau
D'aupt, Bordon
Joseph, Simon
Carcaille, Ougnon
Frou d'ao canton.

On raconte au sujet de cet impro bien connu, et dont se servent les enfants dans certains jeux, une historiette assez amusante.

Un Broyard était parti jadis avec l'intention de se rendre en Californie comme « chercheur d'or. » Arrivé à New-York, on lui conseilla de ne point se rendre dans le pays de « l'or, » parce qu'il courait la chance d'y laisser sa peau ; car la plupart des « chercheurs » étaient des gens sans aveu et ne se faisaient aucun scrupule de tuer un homme pour quelques paillettes du vil métal.

Quoique n'étant pas de taille à se laisser émouvoir, notre compatriote n'en demeura pas moins très perplexe, et finit par suivre le conseil qu'on venait de lui donner.

Il alla s'établir dans l'Illinois où, grâce à son énergie et à son intelligence, il s'acquit une jolie propriété, qu'il cultivait à lui seul.

Quinze ans plus tard, un de ses frères conçut aussi le projet de traverser l'océan pour rejoindre son aîné.

Ce dernier, dont la propriété était pour ainsi dire perdue au milieu des plaines immenses de l'Illinois, et qui n'entendait jamais d'autre voix humaine que la sienne, lorsqu'il rappelait ses troupeaux, eut un soir une émouvante surprise.

Pendant qu'il était à table et se régalaient de pommes de terre frites, un étranger se présenta tout à coup sur le seuil de la porte restée ouverte, et lui dit :

Mets pi couaire enco coquêt truffè et ie souperé avoué tè.

(Mets seulement cuire encore quelques pommes de terre et je souperai avec toi.)

Quitter la table et sauter au cou de son frère, qu'il avait aussitôt reconnu, fut pour notre solitaire l'affaire d'un instant.

Mais quelques minutes après, en proie à une vive émotion et croyant être victime d'une illusion, comme s'il sortait d'un rêve, il s'écrie :
Se ti bin mon frarè, dil mè l'ampro dai s'éin-

fants dè noutron veladzo quand font à calze calze.

(Si tu es réellement mon frère, répète-moi l'ampro que disent les enfants de notre village lorsqu'ils jouent à cache-cache.)

Le nouveau venu eut à peine le temps de débiter les deux premiers vers de l'ampro : *Dzerain, Dzerau*, etc., que le colon de l'Illinois lui sautait au cou, en s'écriant, la larme à l'œil :

— *Oï ! oï ! ti bin mon frarè et vè remettre dai truffè su lo fù... Ein atteindeint bai vito on verre !... Et la mère, et lo père ?... Quien bon novè dâo pays ?... Chela-tè quiè.*

(Oui ! oui ! tu es bien mon frère et je vais remettre des pommes de terre sur le feu... En attendant, bois vite un verre !... Et la mère ?... Et le père ? Quel bon nouveau du pays ?... Assieds-toi donc là.)

Je ne sais, monsieur le rédacteur, si ce que je viens de raconter vous était déjà connu. Dans le cas affirmatif, je vous répondrais avec Juste Olivier : « Bah ! les vieilles histoires ont toujours leur charme. »

ALOÏS CHATELANAT.

La bonne cuisine s'en va.

Les traditions de la cuisine française semblent se perdre, nous dit le *Petit Parisien*, ou du moins elles ne trouvent plus l'occasion de se mettre en relief. L'on croirait même qu'il n'y a plus de grands cuisiniers ou de grands gourmets pour en assurer le maintien. On chercherait vainement parmi les maîtres actuels de la cuisine des talents rappelant ceux de Lagnière, de Carême ou de Léhard.

Il est d'ailleurs certain que ces gloires culinaires du passé n'admettraient pas nos menus d'aujourd'hui et ne comprendraient ni notre cuisine bourgeoise ni celle des restaurants. Comme ils protesteraient, ces anciens, contre l'emploi des fourneaux à charbon de terre introduits main'enant dans toutes les maisons, et qu'ils nous en voudraient d'avoir supprimé la broche au bois et le vieux gril ! Les viandes se grillent au gaz, et l'on fait même de la cuisine au pétrole ! C'est vraiment la décadence de l'art culinaire.

Si au moins celui-ci trouvait sa revanche dans les banquets et les dîners de gala ! Mais ici encore le vrai gourmet crie à l'abomination de la désolation. Les banquets se ressemblent tous. Ils sont d'une monotonie désespérante qui existe également dans les dîners particuliers de la société parisienne. Il y a trente ans qu'un chroniqueur le constatait et en donnait la raison.

Alors comme aujourd'hui, dans les ménages, les bonnes cuisinières, les cordons bleus sont rares et exigeants. Les maîtresses de maison, de leur côté, n'aiment pas recevoir, parce qu'il faut livrer à des domestiques maladroits des cristaux de valeur, des porcelaines fragiles et des pièces d'argenterie polies à neuf.

Cette répugnance générale a suggéré l'idée à deux ou trois restaurateurs de servir à domicile les dîners qui leur sont commandés la